

## **Mémoire destiné à l'Office de consultation publique :**

### **Demande de relocalisation du centre de la petite enfance Le Petit Palais en raison des problèmes liés à l'implantation de la population itinérante autour de la structure du CPE**

#### **Titre : Priorité donnée à l'intérêt des enfants et des familles**

---

#### Introduction

Déménagé depuis juin 2018 au 205 avenue Viger Ouest, le centre de la petite enfance (CPE) le Petit Palais est confronté à une situation difficile en raison de la proximité persistante de la population itinérante autour de ses locaux.

La situation de l'itinérance s'est détériorée au fil du temps ; étant établis dans le quartier depuis 1989, nous avons été confrontés à l'itinérance au fil des ans.

Depuis 2019, les gens vivants dans le quartier où se trouve le CPE sont confrontés à des problèmes de santé mentale sérieux et d'intoxication. Une augmentation du taux de criminalité, de possession et de vente de stupéfiants, d'agressivité est bien réelle, et les enfants, les parents et le personnel du CPE en sont témoins quotidiennement.

Bien que le refuge du Complexe Guy Favreau implanté pendant la pandémie ait été déménagé, la population itinérante est restée et s'est installée autour du CPE, créant un environnement perturbant et menaçant pour les enfants et toutes les personnes fréquentant le CPE. Il est à noter que l'implantation du refuge à Guy-Favreau a été faite sans consultation préalable et sans aucun avis.

En décembre 2024, la Ville a décidé d'installer une halte-chaleur au 85 rue Notre-Dame Est en lui attribuant un local que le CPE avait demandé pour sa relocalisation. Ce sont nos anciens locaux que nous avons dû évacuer à cause d'un sinistre.

Cette décision, prise sans consulter le CPE au préalable, aggrave un problème déjà présent en maintenant les personnes en situation d'itinérance dans le quartier. Entre les heures d'ouverture de cette halte-chaleur, les personnes restent à proximité de la station de métro Place d'Armes, créant un environnement difficile pour les enfants et les familles, accentuant les risques pour la sécurité des enfants et perturbant l'environnement éducatif.

Dans ce contexte, nous demandons à la Ville d'agir pour nous aider à relocaliser le CPE dans un environnement plus sécurisé et adapté aux besoins des enfants. Cette requête est guidée par l'importance accordée à l'intérêt des enfants et des familles. La responsabilité de la Ville est de créer un environnement sécuritaire pour ces citoyens.

---

#### Contexte et enjeux

Le CPE, depuis maintenant presque quatre ans, exprime le besoin de récupérer ses anciens locaux situés au 85 rue Notre-Dame Est pour sa relocalisation, afin d'améliorer ses services et d'offrir un environnement adapté aux besoins des enfants.

Ce local offre plusieurs avantages non négligeables tels qu'une situation géographique assurant une quiétude puisque n'étant pas enclavée dans un « ghetto », nous aurions droit à des espaces verts auxquels le CPE n'a plus accès depuis 2020, à des possibilités de sécurité intrinsèque étant à proximité du Palais de Justice, de l'Hôtel de Ville et de la Cour Municipale puisqu'il y a une présence policière et une surveillance accrue.

Cependant, ce local a été dédié à une halte-chaleur, refuge pour personnes itinérantes, sans concertation avec le CPE. Cette décision a prolongé un problème déjà existant. La concentration de la population itinérante qui gravite autour de la station du métro Place d'Armes contribue à maintenir un environnement non sécuritaire et toxique pour tous. Les toxicomanes, les itinérants et les vendeurs de stupéfiants s'y tiennent afin de quémander de l'argent aux passants.

Les enjeux associés à cette situation sont les suivants :

1. Sécurité des enfants : La proximité de la population itinérante, souvent en grande précarité, expose les enfants à des réalités sociales qui impactent leur santé et leur sécurité en augmentant les risques inhérents d'être témoins de problèmes en lien avec la toxicomanie, la santé mentale et la vente de stupéfiants ainsi qu'à être témoins de comportements inadéquats (sexuels et agressifs). Bien que cette situation n'ait pas créé l'itinérance, elle a maintenu un environnement comportant des dangers divers pour les enfants. Le CPE a pour mission de garantir la santé et la sécurité des enfants, une mission compromise par cette situation prolongée.
  2. Perturbation de l'environnement éducatif : Un CPE doit offrir un environnement calme et sécurisé pour favoriser le développement des enfants. Il doit aussi permettre aux enfants de jouer dans les parcs à proximité du CPE et de découvrir leur environnement extérieur. Présentement, seuls les enfants des groupes de 4 et 5 ans peuvent avoir le « bonheur » d'être accompagnés d'une escorte policière, quelques fois par an, lors de marches autour du CPE afin d'assurer leur santé et sécurité. La concentration de la population itinérante autour du centre est tellement perturbante que nous ne faisons plus de promenades avec les groupes d'enfants de 0 à 4 ans afin de ne pas les exposer à des comportements agressifs et des personnes désorganisées. Ces promenades, qui étaient appréciées du personnel et des enfants, ne sont plus possibles puisque l'environnement est insécurisant pour tous et pourrait nuire aux enfants.
  3. Stress et inquiétude des familles : Les parents, qui confient leurs enfants au CPE, sont légitimement préoccupés par la sécurité de leurs enfants dans cet environnement. Certains parents résidant dans le quartier et/ou utilisant le transport en commun sont régulièrement témoins de comportements agressifs et certains ont même été agressés et/ou suivis par des personnes intoxiquées ou désorganisées. Cette situation crée un stress pour les familles.
  4. Impact sur le personnel éducatif : Le personnel du CPE se trouve confronté à un environnement de travail stressant, ce qui affecte leur bien-être. Cette situation nuit au bon fonctionnement du CPE. Cela accentue les problématiques de rétention de recrutement et de la santé psychologique du personnel.
  5. Responsabilité et décision de la Ville d'attribuer un local que le CPE souhaitait pour sa relocalisation à un refuge pour personnes itinérantes, sans consultation préalable avec le CPE. Cette décision a fait perdurer un problème existant, en concentrant encore la population itinérante autour du CPE, et a contribué à la prolongation de cette situation difficile.
-

## Demande de relocalisation du CPE.

Face à la persistance de la situation problématique de coexistence avec les personnes en situation d'itinérance, nous demandons à la Ville de prendre en considération les besoins du CPE pour une possible relocalisation dans un environnement plus sécurisé. La localisation présente du CPE au 205 avenue Viger Ouest est problématique, puisqu'elle est au centre de la concentration actuelle de la population itinérante. Cette relocalisation serait favorable, voire nécessaire, pour garantir la sécurité et le bien-être des enfants et des familles

### Raisons principales de la demande de relocalisation :

1. **Priorité à l'intérêt des enfants et des familles :** La sécurité des enfants doit être la priorité absolue. Relocaliser le CPE dans un lieu sécurisé, dans un lieu où les locaux ne seraient plus enclavés dans un espace ne permettant pas de garantir un cadre propice à leur épanouissement.
  2. **Création d'un environnement éducatif de qualité :** Un CPE doit offrir un cadre calme, stable et sécurisé. La concentration de la population itinérante près de la station de métro Place-d'Armes, du Palais des Congrès et dans le rond-point des rues de la Gauchetière, Jeanne-Mance et Chenneville perturbe cet environnement. Un nouvel emplacement permettrait de rétablir cet environnement de qualité, essentiel pour les enfants.
  3. **Responsabilité de la Ville :** La Ville, en attribuant le local que le CPE souhaitait pour sa relocalisation à un refuge, a contribué à maintenir la situation problématique en concentrant la population itinérante autour du centre.
  4. **Préservation de la tranquillité des familles et du personnel :** Les parents doivent pouvoir avoir accès au centre de la petite enfance et confier leurs enfants en toute confiance dans un environnement sécurisé. Le personnel doit pouvoir travailler dans un cadre calme et serein. La relocalisation du CPE permettrait de rétablir cette tranquillité.
- 

### Propositions pour la relocalisation

1. **Identification d'un nouvel emplacement pour le CPE :** La Ville doit procéder à la recherche d'un nouvel emplacement pour le CPE, éloigné de la concentration de la population itinérante. Ce nouvel emplacement doit être sécurisé et adapté aux besoins des enfants. Il doit de plus être à proximité de la clientèle partenaire, à savoir, le ministère de la Justice, le contentieux de la ville de Montréal, l'association du jeune barreau de Montréal;
2. **Protection de l'environnement éducatif :** Le CPE doit être relocalisé dans un espace où la sécurité des enfants et du personnel sera moins exposé aux perturbations extérieures. Un environnement sécurisé est essentiel à la qualité de l'éducation et au bien-être des enfants.
3. **Accompagnement de la population itinérante :** La Ville doit mettre en place des solutions adaptées pour la population itinérante, en leur offrant des services spécifiques et un cadre de vie séparé des zones résidentielles et des structures éducatives.
4. **La Ville doit mettre en place un système de sécurité :** il faut sécuriser les lieux dans et autour du Palais des Congrès. Il faut interdire le flânage et rendre cet espace

propre et entretenu. Il faut démontrer aux citoyens que des actions sont prises. Le Palais des congrès est un des endroits les plus fréquentés par les touristes et les résidents du centre-ville, c'est notre carte de visite, alors il faut agir et rendre notre centre-ville sécurisant et accueillant.

---

## Conclusion

Nous tenons à souligner que la clientèle d'un CPE est par la force des choses une clientèle vulnérable. Il s'agit d'une clientèle de la petite enfance, des enfants qui vu leurs âges sont vulnérables. Nous sommes donc ici confrontés à tenter de faire cohabiter deux clientèles vulnérables. Les enfants (0-5 an) et les personnes en situation d'itinérance. Cette cohabitation est utopique, voire impossible. En tant que société, si nous sommes confrontés à faire un choix entre ces 2 clientèles, la réponse nous semble évidente. On doit prioriser les enfants.

La décision de la Ville d'attribuer un local que le CPE avait sollicité pour sa relocalisation à un refuge pour personnes itinérantes a fait perdurer une situation problématique pour la sécurité et le bien-être des enfants. Cette décision, prise sans consultation avec le CPE, a contribué à maintenir un environnement difficile, mettant en danger la sécurité des enfants et des familles. Il est essentiel que la Ville collabore pour relocaliser le CPE dans un environnement plus sécuritaire.

Nous espérons que ce mémoire encouragera une action rapide et efficace, garantissant un avenir plus sûr et plus serein pour une clientèle vulnérable qui sont les enfants. Les enfants sont l'avenir de demain, prenons-en soin.

---

## Recommandations

1. Mise en place immédiate d'un système de sécurité au Palais des Congrès. Augmenter la présence policière dans le métro afin d'assurer une sécurité maximale aux familles et aux résidents et aux citoyens qui gravitent et utilisent cet espace. Il est important également de mettre des règles pour agir et interdire le flânage dans et autour du Palais des Congrès.

2. Nous aimerions que la Ville identifie un nouvel emplacement pour le CPE, éloigné de la concentration actuelle de la population itinérante, et garantisse un environnement sécurisé. Il doit de plus être à proximité de la clientèle partenaire, à savoir, le ministère de la Justice, le contentieux de la ville de Montréal, l'association du jeune barreau de Montréal;
3. Mettre en place des solutions d'hébergement et de soutien, offrir des services adaptés pour la population itinérante située dans des zones appropriées, sans perturber les structures éducatives (CPE, écoles)
4. Engager et mettre en place du personnel qualifié pour s'occuper de la population itinérante.



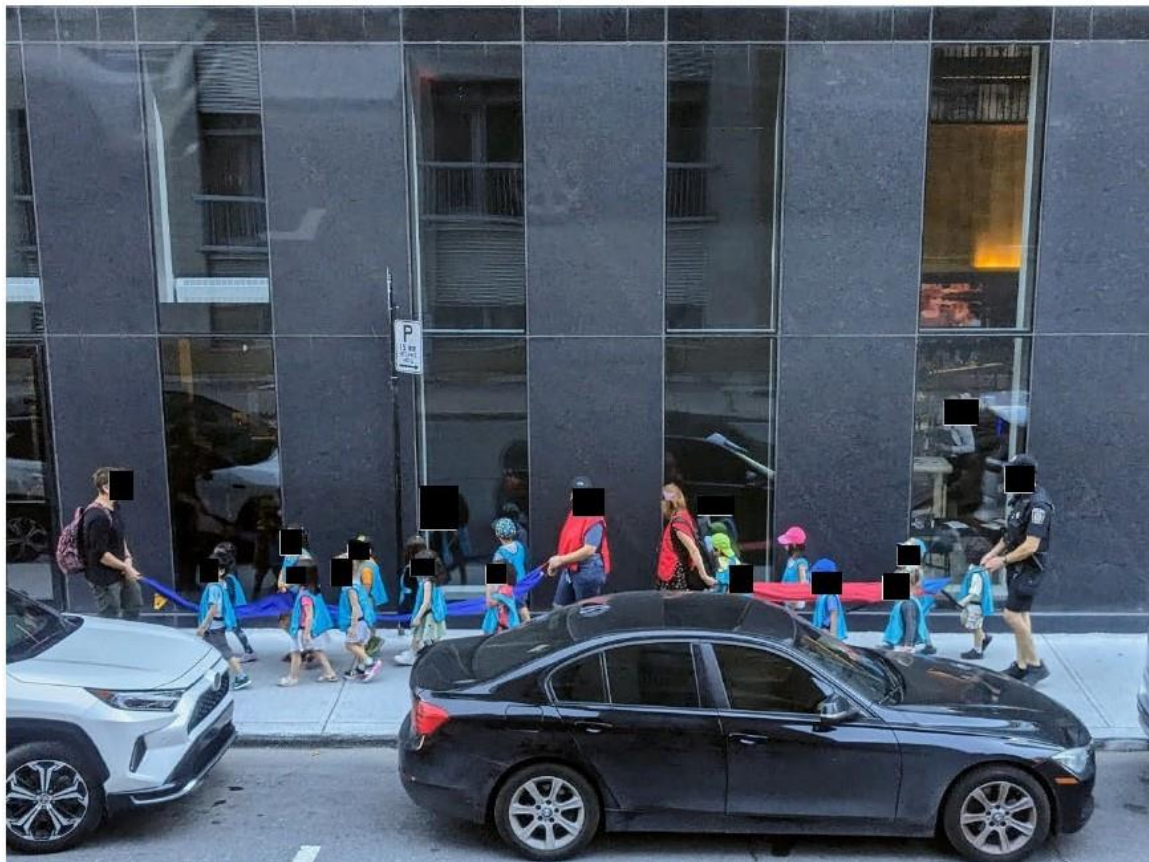
Plan du cpe



Escorte policière pour accompagner les enfants



Enfants accompagnés d'une escorte policière pour prendre une marche dans le quartier







Les policiers défont un campement

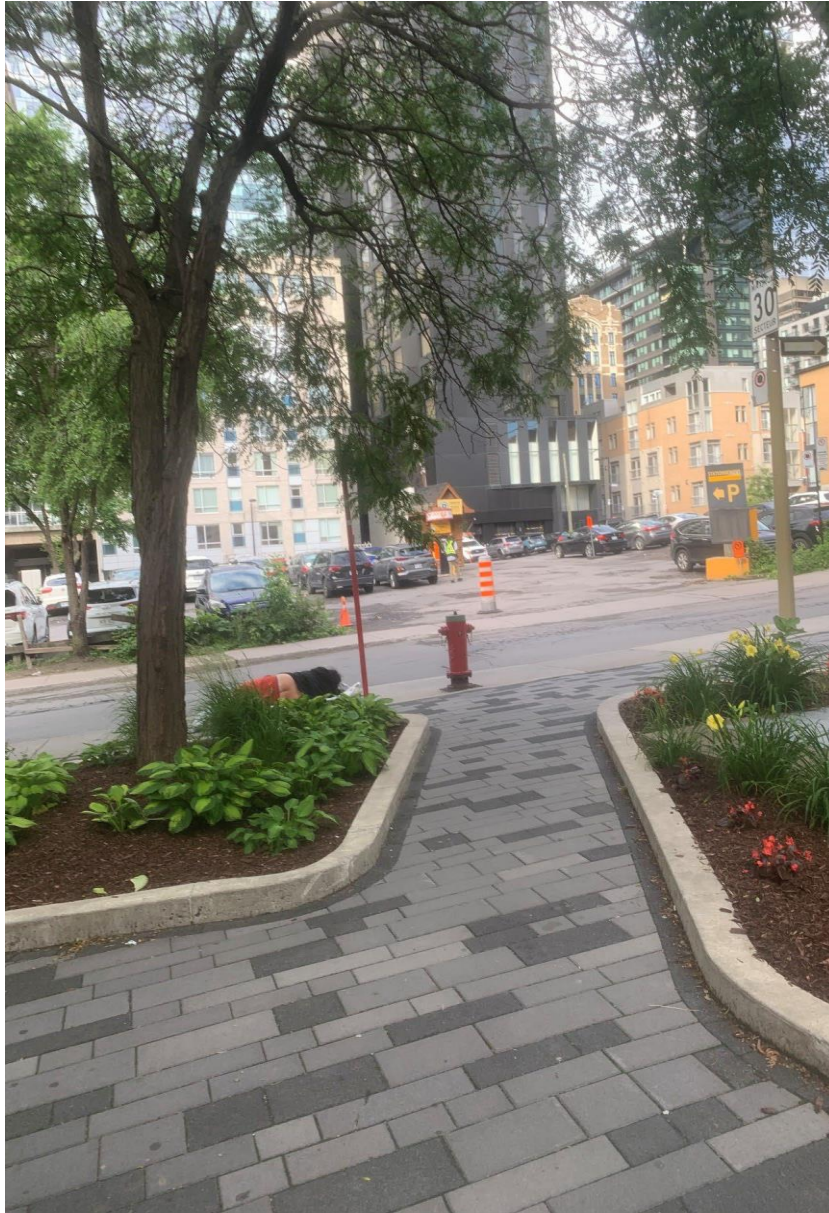


Sachet de substance trouver dans la cour des enfants lors de l'inspection visuelle du matin



Vu de l'intérieur du cpe du local des 18 mois





J'ai appelé le 9-1-1 ce matin pour les informer qu'une personne dormait sur le coin Jeanne-Manse/Viger à l'avant de la CPE et ce, considérant que j'ai presque dû l'enjamber en sortant des places de stationnement pour pouvoir avoir accès à l'entrée du CPE.



Incendie dans l'alcôve coin Jeanne-Mance et de la Gauchetière (fenêtre du cpe )



Derrière le cpe vers le complexe Guy Favreau



Derrière le cpe



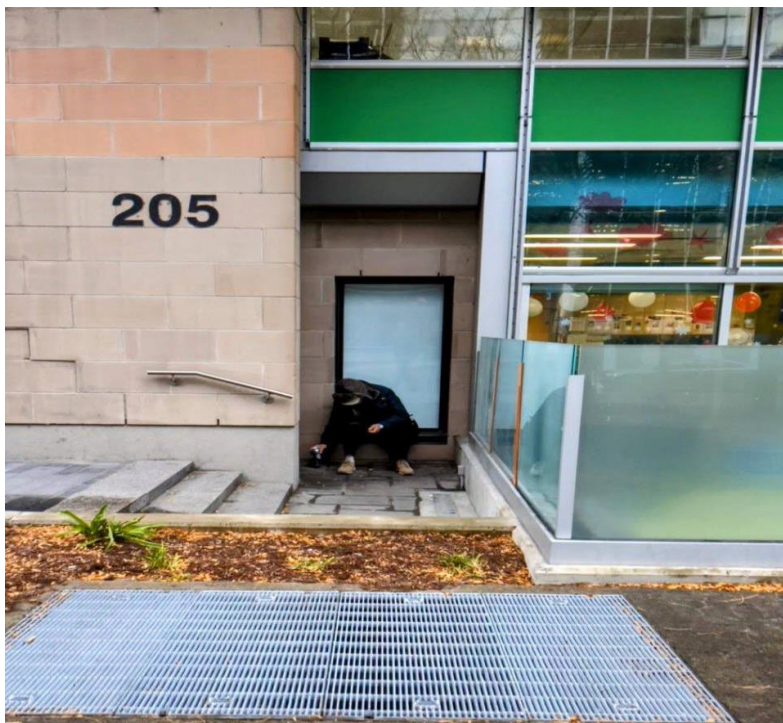
Campement derrière le cpe



Une personne itinérante trouvé couchée dans la cour extérieure des poupons



Excréments dans la descente d'escaliers à côté de la cour des enfants



Consommation à côté de la cour des pouspons



Excréments devant la fenêtre des enfants

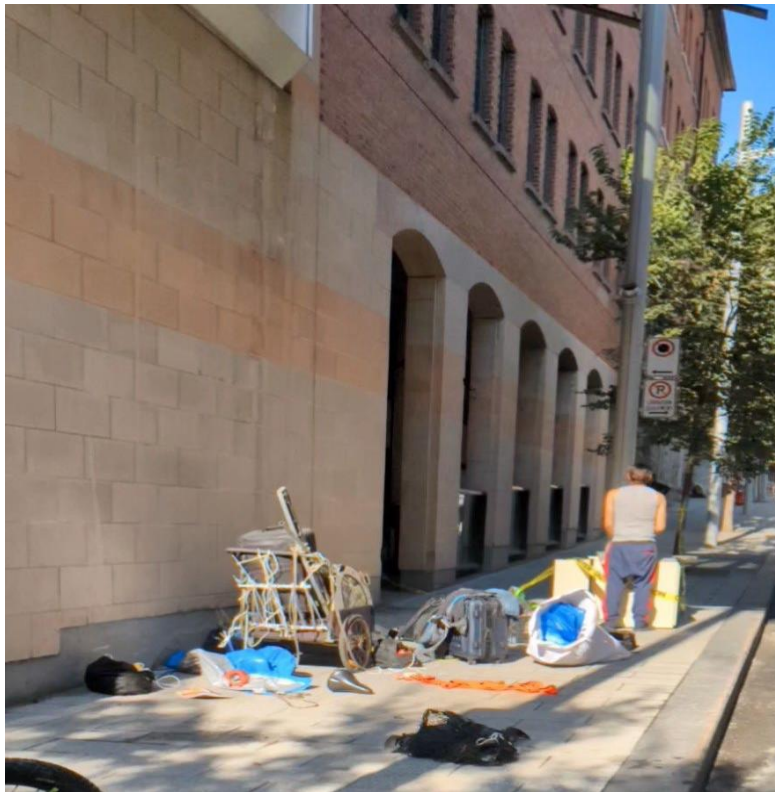


Derrière l'immeuble du cpe





Autour du cpe



Sur la rue Chenneville, vue sur les fenêtres des enfants de 3-4-5 ans



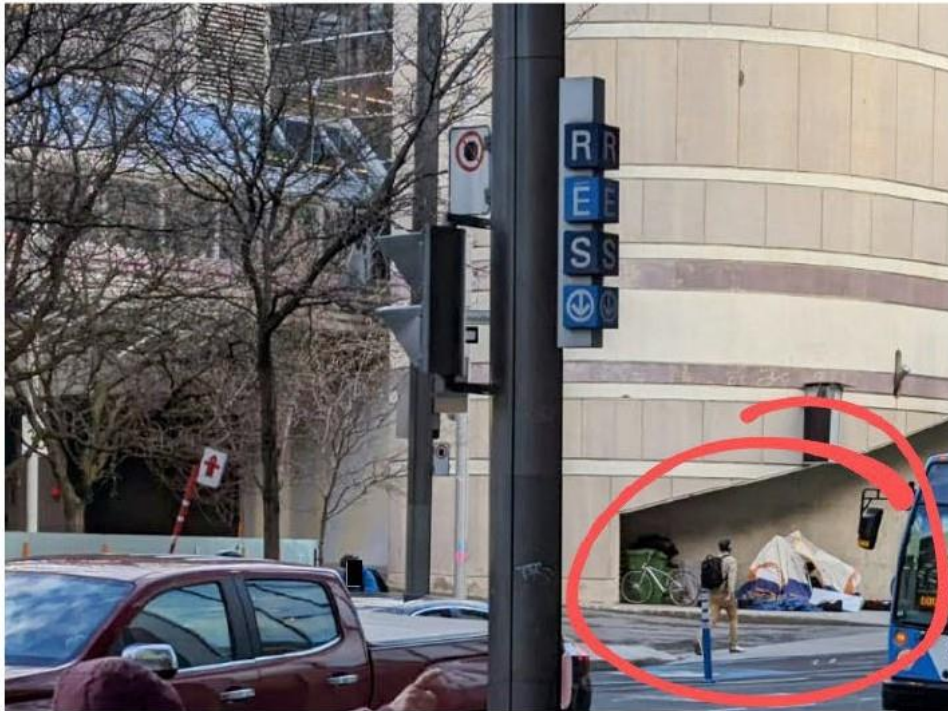
Derrière le cpe, endroit insalubre

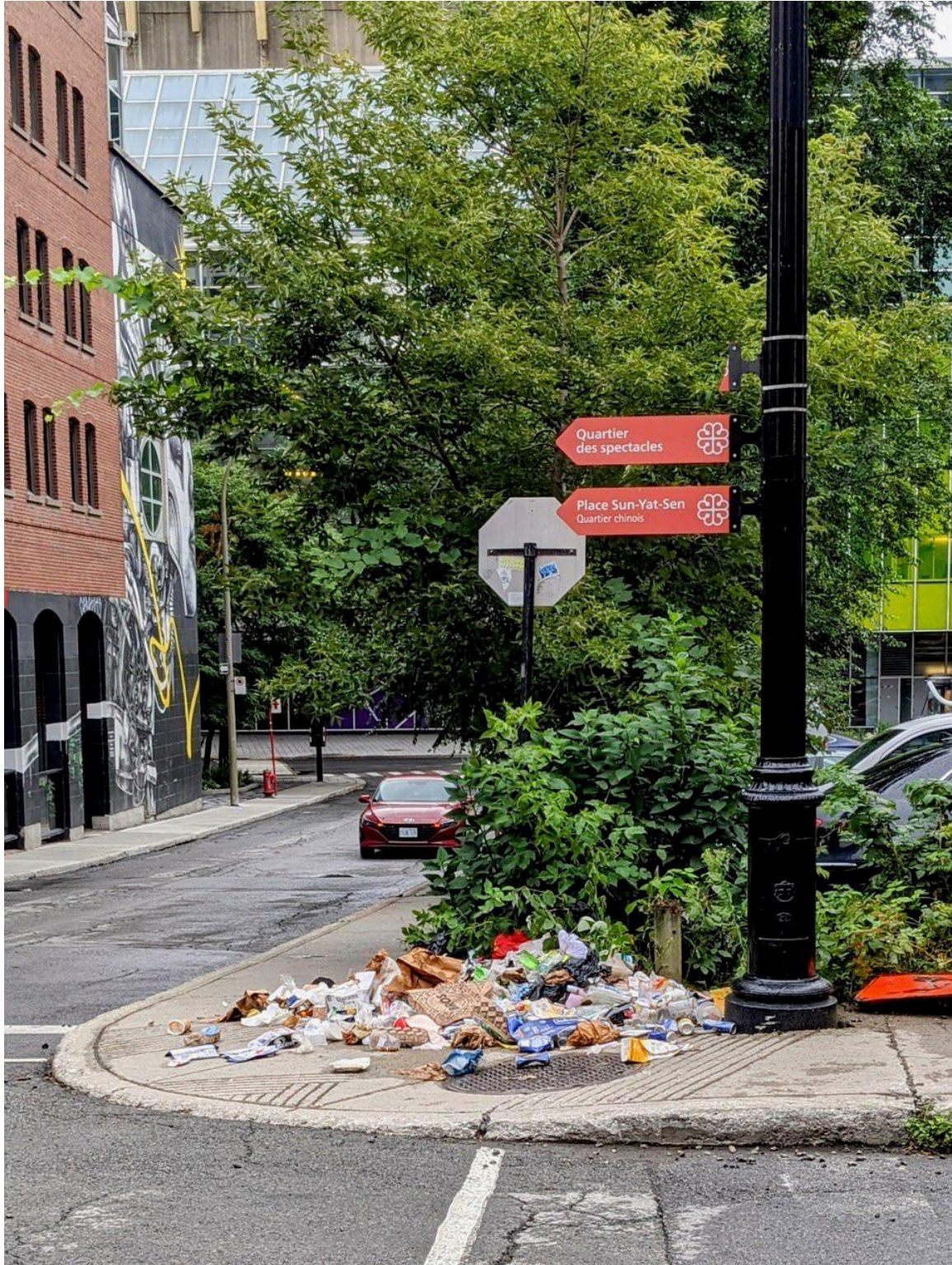


Autour du cpe



Au coin de Chenneville et Viger





Coin Jeanne-Mance et de la Gauchetière, insalubrité



Coin Jeanne-Mance et de la Gauchetière



Autour du cpe



Vendeurs de stupéfiants



Devant la fenêtre des 18 mois, on doit fermer les rideaux



Insalubrité autour du cpe

# Témoignages de parents



## **Fanny, parent ayant un enfant fréquentant le cpe et un deuxième bébé à venir**

Bonjour Sylvie,

Je tenais à t'écrire ce courriel pour te remercier du fond du cœur pour ton soutien mais surtout de ta vigilance mardi dernier à la suite de l'agression que j'ai vécu à environ 30 mètres de la garderie. Je m'étais promis de revenir sur les événements rapidement avec toi pour prendre le temps de te dire à quel point j'ai apprécié ton support mardi dernier et ainsi clore rapidement ce court épisode de ma vie qui a exposé une vulnérabilité chez moi que je refuse habituellement de révéler. Or, depuis mon agression je ne peux m'empêcher de penser constamment à la situation et de réaliser que la situation va bien au-delà de mon ego.

Comme tu le sais, le 14 mai dernier vers 16h45 en marchant vers la garderie pour aller chercher mon enfant, une femme assise à environ 30 mètres de la cour de la CPE s'est mise à hurler et à pointer dans ma direction. Cette personne était assise à proximité des stationnements de vélos BIXI sur la rue Viger directement en face de la sortie de l'édicule de métro Place-d'Armes. Bien que je ne connaissais pas personnellement cette femme, j'avais déjà remarqué sa présence à proximité du CPE antérieurement puisqu'elle s'y retrouve fréquemment. Cette femme, comme plusieurs autres personnes avec qui cette dernière semble passer ses journées, me laisse penser être une personne en situation d'itinérance par les tonnes de vêtements et les sacs de couchage qu'elle et/ou son groupe trainent avec eux, leur consommation de nourriture, de boissons et/ou de drogues sur le trottoir, leurs vêtements non adaptés à la température, leur hygiène corporelle ainsi que la salubrité de leurs vêtements. Bien que la présence de cette femme et de son groupe ne m'affecte pas directement dans mon quotidien, leur présence à proximité de notre CPE diminue grandement mon sentiment de sécurité lorsque je dois inévitablement m'approcher d'eux pour aller porter ou chercher mon enfant et que ces derniers crient, hurlent, crachent, se battent entre eux, consomment des drogues ou même se masturbent. J'irai même jusqu'à dire en toute honnêteté que j'ai extrêmement peur d'approcher le CPE dans de telles conditions avec à mes côtés mon jeune enfant dans sa poussette. Ce sentiment de peur est d'autant plus accentué par le fait que je suis actuellement enceinte. J'étais d'ailleurs enceinte de 23 semaines mardi dernier lorsque la femme en question s'est mise à hurler dans ma direction, s'est levée et s'est mise à courir très vite directement vers moi avec un visage agressif, des yeux noirs tout en me pointant. Lorsque j'ai réalisé que sa rage était dirigée contre moi, et non pas à l'encontre des autres personnes qui marchaient tout comme moi calmement sans la regarder, la dame était environ à 7 mètres de moi. Je me suis mise à hurler et j'ai couru en direction de la rue Viger. Heureusement, j'ai eu le temps de traverser la rue sans me faire frapper et les véhicules qui circulaient dans la rue ont ralenti la femme en crise qui continuait de hurler de toutes ses forces en me pointant du doigt. J'ai fini par me rendre au CPE complètement sous le choc. Il s'est finalement avéré que des personnes témoins de l'altercation ont appelé la police et que la femme a été amené à l'hôpital puisque son état de santé mental semblait présenter un danger.

Heureusement, il n'est rien arrivé à mon bébé de 23 semaines ni même à moi puisque la femme n'a pas réussi à m'attraper. Mais je ne peux toutefois m'empêcher de me poser toutes sortes de questions depuis. Et si j'avais été frappée par un véhicule en courant dans la rue ? Et si je n'avais pas été capable de traverser la rue en raison de la circulation automobile ? Et si j'avais porté des écouteurs en marchant et que je n'avais pas été alerté préalablement par

les cris de la femme en marchant ? Est-ce que l'enfant que je porte serait toujours en vie présentement ? Est-ce que je serais toujours en vie moi aussi ? Évidemment, je suis consciente qu'il s'agit ici de situations complètement hypothétiques et que rien de cela ne s'est concrétisé. Bien qu'il s'agisse probablement de la pire agression que j'ai vécue dans ma vie, je suis aussi consciente que la situation d'un point de vue extérieur est relativement banale et que bien des gens vivent des blessures physiques permanentes de leur agression.

Je pense toutefois que l'incident que j'ai vécu nécessite d'être réfléchi et analysé en prenant en considération le contexte de l'agression. Soit, celui d'un parent qui fréquente tous les jours un CPE avec son enfant et qui se fait agresser à proximité de l'établissement où son enfant passe l'entièreté de ses journées. C'est là qu'est selon moi la situation problématique qui va bien au-delà de mon égo et qui mérite d'être dénoncée afin de s'assurer de la sécurité et du bien-être de l'ensemble des usagers de notre enrichissant et bienveillant établissement. Les événements d'il y a 7 jours n'amèneront aucune solution au problème d'itinérance auquel notre société est de plus en plus exposée, à l'absence d'implication du ministère de la santé et des services sociaux à l'égard de ce phénomène grandissant ou même des limites auxquelles sont confrontés bien malgré eux les policiers lors de leurs interventions. Ces événements doivent cependant être considérés selon moi comme un avertissement sérieux et obliger les acteurs concernés à se concentrer sur le seul élément qui nous permettra dans un avenir rapproché de mettre un terme à cette situation et de s'assurer de la sécurité de ceux qui fréquentent le CPE, changer l'emplacement du CPE.

Cela dit, je te remercie encore une fois pour ton aide lorsque j'en avais besoin.

Fanny, maman d'un beau coco en pleine santé et d'un autre beau petit trésor à venir en septembre

Bonjour,

Oui on a été témoin de situations désagréables notamment les itinérants qui se mettent sur les bancs près de la garderie et quand on passe à côté ils semblent être soûls et disent des choses incompréhensibles. Un moment donné j'ai dû demander au gardien de sécurité de m'accompagner à mon véhicule avec mon enfant. Une autre fois c'est une maman qui m'a aidé à revenir à l'auto également car 1 itinérant m'a suivi jusqu'à la garderie et j'ai dû rentrer vite et attendre qu'il parte pour sortir. La semaine passée, dans la semaine du 3 février 2025, une itinérante se tenait devant la clôture vitrée de la pouponnière à faire des signes dans la vitre. Une autre fois je venais chercher ma fille au local avec une éducatrice et un itinérant était dans la vitre et a commencé à faire ses besoins alors elle a fait vite pour fermer le rideau pour pas que les enfants voient.

C'est vraiment désolant de voir des choses comme ça et je vous remercie de prendre des démarches.

Merci et bonne soirée,

Daret K.

---

### **3<sup>e</sup> témoignage Alexandra, éducatrice au cpe**

En raison de la hausse de l'itinérance et de la toxicomanie, notre milieu de vie en CPE est devenu de plus en plus préoccupant. L'exploration extérieure, essentielle au développement des enfants, est maintenant compromise par un environnement dangereux. La présence accrue d'individus en état de crise, souvent agressifs et imprévisibles, effraie les enfants et perturbe leur sentiment de sécurité. Pire encore, des itinérants consomment du crack en pleine journée, sous les yeux des enfants, normalisant une réalité troublante à laquelle ils ne devraient jamais être exposés. De plus, nous retrouvons régulièrement dans notre cour des substances illicites et des objets insalubres, mettant directement en péril la santé et le bien-être des tout-petits. Cette situation n'est plus tolérable et nécessite une action immédiate.  
-Alexandra, éducatrice au CPE .

### **4<sup>e</sup> témoignage Marylou, éducatrice au cpe**

Bonjour,

Je me permets de vous faire part de mes préoccupations concernant la sécurité des enfants et du personnel du CPE. Il y a toujours eu un enjeu de cohabitation entre le CPE et les gens en situation d'itinérance. Avant, nous prenions soin d'expliquer ce phénomène aux enfants de manière simple et respectueuse, tout en restant vigilants lors de nos sorties. Mais aujourd'hui, c'est une autre réalité. Je ne me sens pas en sécurité dans la cour clôturée avec les enfants, face à des personnes sous l'effet de drogues, parfois en état de psychose, qui cherchent à entrer en contact avec les enfants en passant leurs bras par-dessus les clôtures et en leur demandant de s'approcher.

Je ne peux m'empêcher de vous parler également d'un événement terrifiant qui a profondément affecté ma perception de ce quartier. Un matin en allant travailler, alors que je descendais du métro à la station Place d'Armes, un homme, manifestement en crise, s'est mis à crier dessus et à m'empêcher de passer. Il avait les poings levés et prêt à en venir aux mains. Il avait un visage marqué par des ecchymoses. Il me disait qu'il voulait me faire du mal. J'étais seule sur le quai, personne autour pour m'aider. J'ai eu une peur intense, je pensais sincèrement que j'allais être rué de coups et lancé sur la rame. J'ai essayé de rester calme, de lui expliquer que je ne voulais pas de conflit, mais il était agressif et semblait sur le point de frapper.

Finalement, après ce qui m'a semblé être une éternité, il m'a crié de "décalisser" et m'a laissée passer, mais il m'a suivie pendant un moment en continuant d'hurler sur moi. J'ai immédiatement appelé la police et porté plainte. L'homme a été arrêté, mais cela ne change rien à la réalité de ce genre de situation. Il a agressé une autre personne juste après moi ce matin-là. Bien qu'il soit désormais interdit de revenir à la station Place d'Armes, cet événement m'a laissé un sentiment d'insécurité énorme et m'a fait prendre conscience à quel point ces scènes de violence font désormais partie de notre quotidien autour du CPE. Ce genre d'incident reflète une problématique bien plus vaste qui touche notre quartier. Ces derniers mois, j'ai vu de la fenêtre de mon local des scènes de transactions de stupéfiants, des personnes en pleine consommation de drogues, des cris violents qui réveillent de la sieste et font pleurer les enfants, des actes d'indécence (Personne qui urine près de la cour du CPE ou face à la fenêtre du local). Même si nous tentons de protéger les enfants de tout cela, ils sont témoins de ces réalités, et parfois, ils en parlent ouvertement, ce qui m'inquiète profondément.

Chaque jour, un nouvel événement vient rappeler que la situation devient de plus en plus difficile à gérer. Cela me rend amère et cynique. En tant qu'éducatrice, je ne prétends pas avoir de solutions, mais je crois qu'il existe des personnes compétentes pour prendre des mesures concrètes face à cette crise. Je ne veux pas que la misère du quartier oblige les travailleurs comme nous à fuir, mais je commence à me demander combien de temps encore nous pourrions continuer ainsi.

Je vous remercie de prendre le temps de lire mes préoccupations.

Bonjour Sylvie,

On marche sur Viger ou Gauchetière entre St-Alexandre et Jeanne-Mance deux fois par jour avec la poussette et c'est vraiment plus problématique dès qu'on est entre Bleury et le CPE, autour du Palais des congrès.

Ceci dit, le campement à la Place Jean-Paul Riopel était vraiment intense jusqu'en automne. J'ai vu toutes sortes de choses ...

Les temps froids sont moins intenses, mais il y a quand même des perturbations à chaque semaine au moins.

J'ai vu - avec mon poupon dans la poussette :

- de la vente et de la consommation de crack (avec pipe) sur Jeanne-Mance le long du CPE à plusieurs reprises. Parfois en voyant la poussette, ils s'excusent. Il y a eu une fois devant la fenêtre du local des employés du CPE.
- des dealers de drogue qui attendent dans l'auto sur Jeanne-Mance ou Gauchetière
- une dame sortir des buissons en face du CPE (adjacents aux espaces de stationnement du CPE sur Jeanne-Mance) en s'essuyant les fesses après avoir déféqué, elle avait du papier collé...la pauvre.
- une dame crier sans cesse en crise au coin Jeanne-Mance et Viger, et les policiers dans leur auto à ne rien faire à côté alors qu'elle était vraiment en détresse. Ils lui ont dit d'appeler le 911 pour le l'aide ! J'étais sans mots.
- des gens dans un état assez amoché pour qu'on doive changer de trottoir ou passer vite.
- une dame qu'on voit souvent autour de Jeanne-Mance-Gauchetière s'est penchée sur la poussette pour voir mon bébé et me demander si c'était une fille mais elle était visiblement droguée...

Vous savez, des classiques maintenant malheureusement.

On pense rester au CPE aussi longtemps qu'on ne trouvera pas mieux - car on ADORE le personnel et l'environnement à l'intérieur ! donc on risque même de ne jamais changer - mais on déménage en mai à Saint-Lambert dans un quartier plus familial et paisible. Une autre famille en exode qui adorait le centre-ville.

Merci Sylvie

Amélie, parent du cpe Le Petit Palais.

---

**6<sup>e</sup> témoignage : parent résident du Vieux Montréal ayant fréquenté le cpe pendant 5 ans.**

Témoignage au gouvernement sur la difficulté de cohabitation avec les sans-abri

Mon nom est Phil Chu. Je suis un ancien résident du quartier chinois et père d'une jeune fille qui a fréquenté le CPE Petit Palais.

J'ai vécu au centre-ville de Montréal pendant plus de 25 ans, récemment, j'ai déménagé ma famille en dehors de la grande région de Montréal en raison des défis liés à la cohabitation avec les sans-abris.

Les problèmes ont commencé avec l'ouverture du refuge pour sans-abri au sein du Complexe Guy-Favreau. Depuis lors, j'ai été témoin d'attaques violentes, d'agressions, de cambriolages de voitures, de trafic et de consommation de drogues, de défécation publique (y compris sur ma propre propriété), de fornication publique, et j'ai même dû appeler le 911 pour une victime de coups de couteau.

Ces incidents se produisaient quotidiennement, souvent en présence de mon enfant, autour de mon domicile et du CPE Petit Palais.

Même après la fermeture du refuge, les problèmes persistent. Les défis sont devenus si accablants que j'ai déménagé en Montérégie pour protéger mon enfant.

À mon avis, la cohabitation avec les sans-abris n'est pas possible, surtout lorsqu'ils sont souvent exemptés de l'application de la loi.

Les résidents et les entreprises doivent avoir leur mot à dire dans les décisions qui affectent leur vie et leurs moyens de subsistance.

Respectueusement,

Phil C.

Montréal, le 29 mai 2024

Objet : Rapport d'événement du 25 avril 2024 – Incident itinérant avril 2024

---

Bonjour Sylvie,

Je t'écris dans la foulée de l'article de Philippe Teisceira-Lessard paru ce matin, le 29 mai 2024, dans La Presse ainsi que du segment, toujours ce matin, à l'émission *Puisqu'il faut se lever* avec Paul Arcand sur les ondes du 98.5 FM.

Il m'a fallu plusieurs semaines pour me remettre d'un incident survenu en avril dernier, que je te rapportais verbalement, toujours sur le choc, le lendemain matin.

Comme tu le sais, j'habite depuis toujours dans le Vieux-Montréal, aujourd'hui avec mon fiancé et mon garçon de deux ans et demi. Plus précisément, j'habite en condo sur Place d'Youville, dans le même édifice où je suis née et où je suis retournée après avoir habité pendant près de 20 ans avec ma famille dans un immeuble au coin de la rue McGill. Mes parents y demeurent d'ailleurs toujours. Je travaille également, comme avocate, dans le Vieux-Montréal, face à la Place Royale.

Jeudi, 25 avril 2024, vers les 17h15, je me suis rendue à pied avec poussette, comme à l'habitude, chercher mon garçon de deux ans et demi au CPE. Nous sommes par la suite passés par l'épicerie Avril, sur Viger Ouest, comme nous le faisons régulièrement, et où nous avons croisé ma mère à l'improviste (elle travaille à la Tour de la bourse - Square Victoria). Chargées des courses dans la poussette, et Sandro à la main, nous avons emprunté De Bleury, direction Sud, pour rentrer paisiblement à la maison. Nous étions sur le trottoir, du côté Ouest de la rue, longeant le Square Riopelle, et presque à la hauteur de l'entrée vitrée pour le métro/souterrain, lorsque j'ai aperçu un homme en situation d'itinérance traversant rapidement et agressivement la rue à partir du trottoir longeant le Palais des Congrès vers l'intersection St-Antoine/De Bleury (coin Nord-Ouest). Contre toute attente, cet individu s'est mis à donner des coups de poing et des coups de pied à plusieurs passants qui attendaient au feu rouge. C'était complètement gratuit, inattendu, et violent. Il devait y avoir au moins une dizaine de personnes attroupées à l'intersection qui attendaient de traverser. Il était quelque peu après 18h00, il faisait toujours clair dehors. L'homme en question était de race blanche, avait les cheveux courts, une casquette foncée, était assez mince, devait mesurer entre 5 pieds 7 et 5 pieds 9, et portait un sac à dos de couleur foncée.

Prise de peur par la situation extraordinaire dont je venais de témoigner, j'ai immédiatement alerté ma mère que nous devons dévier le plus rapidement possible par la Place Riopelle et re-marcher en direction d'Avril. J'ai pris mon garçon dans mes bras et me suis mise à accélérer le pas, poussette à la main. Ma mère nous suivait de près. Puis, l'itinérant, à partir de la rue Saint-Antoine, nous a repéré, et s'est mis à avancer très rapidement et très agressivement en notre direction, tout en criant et répétant : "LA MÈRE AVEC LA POUSSETTE". En descendant du trottoir pour traverser la rue de la Place Jean-Paul Riopelle, face au restaurant Toqué ! ma poussette est tombée et les sacs d'épicerie aussi. J'ai laissé poussette et sacs derrière, ma mère aussi, et me suis mise à courir avec mon garçon dans les bras, me rendant instinctivement à l'entrée de l'édifice de la Caisse de dépôt et de placement du Québec où j'ai imploré un travailleur de me laisser entrer à l'intérieur pour nous mettre à l'abri de l'itinérant qui - à ce moment - nous pourchassait littéralement. Nous sommes entrés de justesse dans l'édifice et, au même moment, j'ai aperçu un bon samaritain sorti de nulle part, mais à la course, intercepter l'itinérant, dehors, juste devant l'entrée de la Caisse, en l'empoignant fermement avec ses deux bras. Quelques instants plus tard, une voiture de police débarquait, et menottait l'itinérant. Ma mère nous a rejoints quelques minutes après. Ce n'est qu'une fois rendue à l'intérieur de l'édifice de la Caisse, que je me suis sentie en sécurité avec mon garçon. Je t'écris ces lignes, et je tremble encore de peur, me replongeant dans les détails de cet incident.

Les policiers m'ont rencontré, mais curieusement, n'ont pas voulu rédiger de rapport, malgré ma

demande et coopération en ce sens. Ils m'ont demandé à plusieurs reprises ce à quoi je m'attendais d'eux face à la situation i.e. que faire maintenant avec l'individu menotté. Ces demandes m'ont choqué. Je leur ai expliqué à plusieurs reprises que nous habitons dans le quartier, que mon garçon fréquentait la CPE Petit Palais. Je leur ai dit que nous nous attendions à un environnement sécuritaire, surtout en plein cœur du Quartier International et du Vieux-Montréal. Ils m'ont dit qu'ils n'étaient que 8 à couvrir le secteur qui inclut une zone névralgique du Centre-Ville de Montréal, qu'ils ne pouvaient en faire plus. Ils ne fourniraient tout simplement pas aux centaines de demandes d'intervention qu'ils reçoivent par semaine. Le Palais des congrès serait rendu un corridor désolant d'itinérance ; le périmètre serait dangereux et le CPE serait mal situé, selon leurs dires.

Pendant que je parlais aux policiers, un superviseur/gardien de sécurité de la Caisse est rapidement apparu et a partagé lui aussi son indignation face aux problèmes d'itinérance dans le quartier, et sur la Place Riopelle. Il nous a expliqué que les effectifs de personnel de sécurité avaient récemment augmenté par quart de travail en réponse aux problématiques d'itinérance et que les employés pouvaient dorénavant, sur demande, se voir escorter jusqu'à leur voiture, sur rue ou dans le stationnement souterrain.

Heureusement, rien ne nous est arrivé. Mais ça aurait pu. L'itinérant aurait pu me rattraper. Et alors quoi ? M'aurait-il donné un coup de poing ? S'en serait-il pris à mon garçon ? Est-ce que mon garçon aurait pu tomber et se fracasser la tête par terre ? J'ai eu tellement peur, j'en ai tremblé pendant deux heures et me suis même effondrée en larmes, arrivée chez moi après l'événement.

Tu le sais mieux que quiconque, j'ai moi-même fréquenté le CPE Le Petit Palais, alors que les locaux étaient adjacents au Palais de justice de Montréal. Tu étais mon éducatrice dès mon entrée à l'âge d'un an. Le Vieux-Montréal et ses abords ont toujours été un endroit où l'itinérance était visible et présente, mais n'avait pas l'ampleur actuelle ni cet élément palpable de dangerosité intrinsèque. L'événement que je te rapporte va au-delà de tout ce que j'ai pu vivre en 35 ans dans ce quartier. C'est inimaginable, regrettable et ça me fait grandement craindre pour notre sécurité. Tout semble avoir basculé après la pandémie. Les itinérants que nous côtoyons sont pour la plupart violents, agressifs, crient, sont visiblement lourdement intoxiqués ou vraisemblablement accablés de problèmes psychiatriques graves. L'imprévisibilité des comportements et réactions de ces individus est devenu un enjeu. Quand même changer de trottoir et de direction est insuffisant pour se protéger, ou que l'intervention de la police tarde ou ne suffit pas, on fait quoi ? L'homme qui nous a pourchassé voyait noir, et rien n'aurait pu l'arrêter.

Le CPE se trouve aujourd'hui sur la rue Viger Ouest, un déménagement que je comprends est intervenu il y a quelques années à la suite d'un dégât d'eau. Il se trouve aux abords du Palais des congrès, l'un des plus fréquentés en Amérique du Nord, à deux coins de rue de la Caisse de dépôt et Placement du Québec. Je sais que le secteur était sécuritaire. Un méga projet immobilier incluant un hôtel 5 étoiles (Humaniti) y a vu le jour, à quelques pas seulement du CPE. Google a rénové un édifice au complet pour y implanter ses bureaux, à quelques centaines de mètres. Or, avec l'établissement de refuges temporaires dans le voisinage durant la pandémie, la situation a complètement changé et il est plus que regrettable que la Ville admette carrément ne pas se soucier des plus vulnérables de tous - les enfants - dans sa gestion des enjeux d'itinérance (voir l'article de La Presse).



J'adore notre CPE, notre garçon s'y épanouit de façon optimale, tu as une équipe fantastique, bien formée, sans parler de ton expérience propre que tu mets de l'avant à tous les jours comme directrice pour le bénéfice des enfants. Le CPE Petit Palais est une garderie exceptionnelle qui accueille en priorité les enfants d'avocats, comme c'est notre cas, des employés du Palais de justice de Montréal et du secteur. Comment faire pour la suite afin d'optimiser la sécurité des enfants ? Le coin Jeanne-Mance/Viger Ouest semble être devenu névralgique considérant les enjeux d'itinérance croissants que la Ville ne réussit pas (néglige ?) à contenir. Il faut faire preuve de beaucoup de vigilance.

Merci infiniment pour ton support et ta bienveillante attention,

Et en espérant que la situation que j'ai vécue ne se reproduise pas, ni à moi, ni aux autres parents et enfants qui fréquentent le CPE.

Sincèrement,

S.

---

